

TAILLE des années précédentes.		NOMS surnoms & qualités des Taillables.	DETAIL de leurs Biens, Tenues & Industrie.		TOTAL EN CLASS		
Années.	Taille.		Total.	CANTONNEMENT.	1	2	3
		Monsieur Le Marquis De Rumont et seigneur De cette paroisse ayant haute moyenne et basse justice					
		La mesure De Rumont 3 gerbe par arpent L'arpent et de 48 gerbes et la gerbe De sa dix mes et de 4 pied de tour					
		La mesure Des terres et de 100 perches a l'arpent L'arpent de 20 pieds De 12 pouces					
		Le seigneur Marquis De Rumont perçoit par lui même Les Champarts et autres droits seigneuriaux il a ser mes Les garesmes amotie a pointeau Les garesmes sont un objet de plus de 150 arpent de terres il ya 90 arpen de bois dont on coupe tous les ans 10 arpans et que Le seigneur réserve					
		Une belle déclaration fait par M ^{re} Le Marquis De Rumont Le dim an Le 3 may 1778 Con forme ment a son aveu et de nombrement passé a Angers Le 15 février 1654					
		Quatre vingt dix arpens de bois broussaillés & ficher appelle Les bois De Rumont Estime une Livre Dix sols					
		Perçoit Les champarts sur environ cent arpens de terres ayant afferme son Domaine a Pierre Bordier R. Laurens Gaignon françois Pointeau Le sur plus ne doit que des Cens a 39 et 59 L'arpent. Le Champarts réduit a trente sols pour indemnité Lorsquel ne porte pas grain sui vant Le vu Du terrier passé devant Miger & Masson 18 ^{me} avril 1768 il ya aussi nature yronne du Louis eair Es delin					

Procès verbal Extra judiciaire De l'état et situation
De la Paroisse DE RUMONT

ARCH
G. M. M.

Designation
des Cantons

- 1^{er} Canton de l'ancien Damprouville
et de Guerecheville pour la 1^{re} Classe
- 2^e Canton dit Detouffe' fin du Côté
d'herbau villier et Les Garennes
ou terres du château pour 2^e Classe
- 3^e Canton et qui forme la 3^e Classe
La prairie Lormoise du Côté de Jaqueville
et de Boissy H

nouveaux classement faits a la requête des abitans le 3 may 1778.
De l'ancien Damprouville, de l'ancien de Guerecheville a raison de 4.
fin de Denuiffement, Detouffe', de l'ancien de Rumont, a raison de 3.

Les garennes dont cent arpens en ficher & Cinquante en valeur
a raison de vingt sols les uns en valeur des ficher neants.
La prairie Lormoise a raison de vingt sols.

Les Vignes dix francs l'arpent.

Les Bois & une Liures dix sols, l'arpent.
et ont signé les abitans

Liste actuelle des Malades de la paroisse De Abbeville
commencé le 15 febre 1744. —

{ quantité des
Malades. }

1	La femme de Vallier le jeune	1	1
2	chez Dequate de Mary & la femme	1	2
3	chez le pere bois commun la fourte de Charité	1	1
4	chez Pierre Denis bois commun	1	1
5	La fille de la veuve perchelet	1	1
6	La femme de Cordier	1	1
7	Le fils de guillard	1	1
8	Le fils de pelletier	1	1
9	Vincent Jannotig	1	1
10	Maurice garde chasse ou prisonnier	1	1
11	François Jannotin	2	2
12	Mathurin Lais le fils	1	1
13	Le Jeune bois commun	1	1
14	Le Jeune Vallier dit coucou	1	1
		Total	16

avec la présente liste par nous fournie de quatre par la paroisse pour les malades qui demeurent
lesdits jours et diff. par. M. L.

L. L.

